

Stages à l'international



Au sein de l'IFSI du CHU de Saint-Étienne, nous accompagnons les étudiants infirmiers dans leur projet de mobilités.

Les mobilités internationales permettent aux futurs professionnels de santé d'acquérir des compétences nouvelles en les exposant à d'autres systèmes de santé, à d'autres cultures et à des pratiques professionnelles diversifiées.

2 possibilités de stage :

Hors métropole et
à l'étranger

Erasmus +

Stage hors métropole
et à l'étranger

Où :

En pays d'Outre-Mer, en Europe, à l'international sous condition de stabilité géopolitique et sanitaire



- Avec l'appui d'un organisme support assurant la recherche du lieu de stage et du lieu d'hébergement

Quand :

En 2^{ème} année, au semestre 4, sur une période de 7 semaines

Comment :

- Se construit en groupe d'étudiants
- Soumis à l'équipe pédagogique, pour validation au regard de critères pédagogiques et organisationnelles

Aide au financement :

Éligible à la bourse Région Mobilité Internationale Etudiant (BRMIE)

Stage Erasmus +



Le programme Erasmus + représente une opportunité unique de développer les compétences des futurs praticiens à l'échelle européenne, à l'heure où l'Europe cherche à renforcer ses systèmes de santé et à préparer ses soignants à des défis communs.

L'IFSI a obtenu sa charte ECHE ERASMUS + en juillet 2024 et est intégré au consortium Régional.

Où :

Potentiellement 27 pays membres de l'UE + 6 pays tiers associés.
Ce stage sera réalisé dans un pays déterminé par l'IFSI du CHU de Saint-Étienne, dans le cadre de la construction d'un partenariat avec un pays européen sous condition de stabilité géopolitique et sanitaire

Quand :

En 3^{ème} année, au semestre 5, sur une période de 10 semaines
A partir de septembre 2026

Comment :

- Se construit **individuellement**
- Soumis à l'équipe pédagogique, pour validation au regard de **critères pédagogiques, linguistiques et organisationnelles**
- Ce stage permet de valider des crédits européens au regard des éléments fournis par l'établissement (contrat d'étude, rapport d'évaluation, attestation d'assiduité en stage)
- L'étudiant s'engage à réaliser l'ensemble des démarches administratives pour la complétude de son dossier. Un contrat financier et un contrat pédagogique seront établis
- La recherche d'hébergement est à la charge de l'étudiant.

Aide au financement :

Ce dispositif permet d'obtenir une Bourse Erasmus +